

# MOUTIERS

*actualités*

N°68 - MARS 2024 - **BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**



AGENCE POSTALE MUNICIPALE : UN AN  
APRÈS - PAGE 4



TRAVAUX / URBANISME  
PAGE 6



## AGENDA

### **VENDREDI 24 MAI : TOUR DE LA MIRABELLE**

Cette course cycliste passera à Moutiers entre  
16h00 et 16h30.

*VOIR INFORMATIONS EN DERNIÈRE PAGE*



# Édito

Chères Moustériennes, Chers Moustériens,

Comme cela a été rappelé lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 19 janvier 2024, le début d'année est le moment propice pour évoquer les travaux réalisés en 2023 dans notre commune ainsi que les faits marquants.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont fait l'effort, malgré des conditions météorologiques défavorables, de venir nous retrouver lors de cette soirée.

C'était l'occasion de rencontrer les élus du Conseil municipal, de se tenir informé, de questionner sur les sujets qui préoccupent, tout cela au cours d'un moment convivial.

Je vais donc faire un rapide rappel dans ce bulletin pour que chacun soit au courant de ce qui a été réalisé dans la commune malgré des finances très serrées.

Le prochain bulletin devrait sortir début mai après le vote des résultats du budget 2023 ; ceux-ci vous seront alors détaillés et les orientations du budget prévisionnel 2024 expliquées.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

La Maire,  
Marie-Ange CHALLINE

## SOMMAIRE

### 2 ÉDITO DU MAIRE

### 3 ÇA S'EST PASSÉ À MOUTIERS

Retour en images sur les événements passés

### 4 AGENCE POSTALE MUNICIPALE UN AN APRÈS

### 6 TRAVAUX / URBANISME

Investissements réalisés en 2023

### 10 DÉGRADATIONS

### 10 NOUVEAU À MOUTIERS

### 11 INFOS POPULATION

### 12 ÉTAT CIVIL

### 13 INFOS MAIRIE

### 14 DÉCHETS DE JARDIN

### 15 COMPOSTEUR

### 16 LE TOUR DE LA MIRABELLE

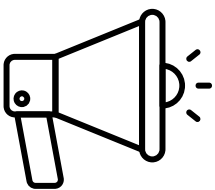


## ÉCOLE DANIELLE CASANOVA : DÉPART VERS LE COLLÈGE

A la fin de l'année scolaire, 13 élèves ont quitté le CM2 pour entrer au collège, ils ont reçu une calculatrice pour marquer cette étape importante dans leur scolarité.

La commission scolaire, en accord avec le Conseil municipal, a décidé de leur octroyer un lot de matériels nécessaires à la rentrée 2023-2024 pour une valeur de 35 €.

Cette attribution sera reconduite à chaque départ vers la 6ème.



### Quelques investissements dans cette école :

- Remplacement de l'ordinateur de direction.
- Remplacement de tous les robinets thermostatiques des radiateurs durant les vacances scolaires.
- Remplacement complet des chaises d'une classe.



# AGENCE POSTALE MUNICIPALE : UN AN APRÈS

4

Après avoir rencontré les services de La Poste, le Conseil municipal a pris la décision le 22 novembre 2021 de transformer le bureau de Poste en Agence Postale Communale.

La fermeture provisoire du bureau de Moutiers à compter du 1er juillet 2022 fut prise conjointement avec le Groupe La Poste afin de pouvoir entamer les travaux nécessaires à sa transformation et à son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

6 mois après et à la veille de la réouverture au public, l'inauguration a pu avoir lieu le 16 janvier 2023.

Le Conseil Municipal remercie les financeurs qui ont apporté une contribution à ces travaux :

- L'Etat a participé à hauteur de 30 % du montant subventionnable soit 18 039 € au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ;
- Le Groupe La Poste a octroyé une enveloppe de 50 000 € .

La part de la commune s'élève à la fin des travaux à 29 000 € TTC englobant quelques travaux supplémentaires et imprévus tels que le flocage du plafond et la poutre de renfort sous le plancher du logement se trouvant au-dessus de l'agence et déduction faite du FCTVA (fonds de compensation de la TVA).

La très bonne collaboration avec les services du Groupe la Poste et l'implication remarquable des entreprises qui ont répondu avec rapidité aux attentes, un suivi journalier des travaux, ainsi que l'aide précieuse du service technique communal ont permis de tenir les délais et de pouvoir ouvrir à la date prévue du 17 janvier 2023.

Aujourd'hui, les administrés peuvent bénéficier à nouveau de ce service de proximité. C'est très important pour le dynamisme d'une commune au moment où de nombreux services publics s'éloignent de plus en plus de la population ou disparaissent tout simplement.





# AGENCE POSTALE MUNICIPALE : | 5 UN AN APRÈS

Avec une amplitude horaire d'ouverture d'une moyenne de 3h30 par jour et cela 6 jours par semaine, chacun a la possibilité de pouvoir fréquenter l'Agence Postale communale à sa convenance et y trouver un accueil chaleureux de la part d'Annabelle Duprey, l'agente municipale en charge de ce service.



## Rappel des heures d'ouverture :

**Lundi : 13h30 - 17h00**

**Mardi : 09h00 - 12h30**

**Mercredi : 13h30 - 17h00**

**Jeudi : 09h00 - 12h30**

**Vendredi : 13h30 - 17h00**

**Samedi : 09h30 - 12h00**

Une convention de partenariat avec le Groupe La Poste a été signée pour une durée de 9 ans, renouvelable une fois pour le même temps, garantissant ainsi le maintien de ce service pour de nombreuses années.

L'aménagement du parking a également été réalisé avec la création d'un emplacement pour personne handicapée et 2 places réservées aux clients de la Poste.



## NOUVELLE REPARTITION DANS LES SERVICES AUX ADMINISTRÉS

Une nouvelle répartition des services entre la mairie et l'agence postale communale a été mise en place.

A compter du 01 avril (ce n'est pas un poisson d'avril) les sacs de tri du SIRTOM et les sachets de dératisation seront désormais à retirer uniquement à l'agence postale communale. Vous pourrez aussi y faire vos photocopies et un bureau annexe a été aménagé avec un ordinateur accessible au public.

***Annabelle est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées si besoin.***



## RUE CLÉMENCEAU - Coût 30 000€

Afin d'augmenter la possibilité de stationnement et sécuriser le cheminement des piétons, un parking de 6 places a été créé, les bacs avec les arbres ont été supprimés pour gagner quelques places supplémentaires en montant à droite avec un marquage au sol réglementaire (lignes blanches tous les 5m) a été réalisé par une entreprise spécialisée pour éviter la perte de place.

Le stationnement à gauche est strictement interdit, matérialisé par une ligne continue jaune.

Enfreindre cette interdiction vous expose à une verbalisation par les services de police ou l'enlèvement du véhicule par la fourrière.



### **Rappel :**

**L'article R417-10 stipule qu'est considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule devant les entrées carrossables des immeubles riverains . En clair, se garer devant une porte de garage, au niveau d'un trottoir bateau, est interdit, que l'on soit propriétaire ou non dudit garage.**

**En revanche, vous pouvez stationner votre véhicule devant votre garage si le stationnement se fait sur votre propriété privée et dès lors que vous ne gênez pas la circulation des piétons.**

## RUE D'ANGLETERRE - Coût 12 000€



La circulation se fait désormais à sens unique depuis la Boucherie Loïodice en direction du Rallye. Deux dos d'âne et un rétrécissement de la chaussée ont été créés pour limiter la vitesse.

Le stationnement pour les riverains est maintenant prévu en épis côté maison. Les trottoirs doivent rester libres pour les piétons. L'article R417-10 est valable pour toutes les rues.



## RUE FOCH - Coût 72 600€



En allant vers le cimetière :

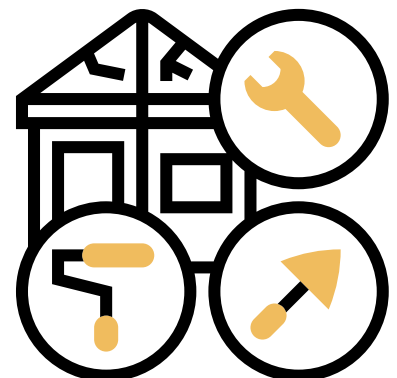
- Changement de bordures désolidarisées sur une partie du trottoir,
- Création de 2 dos d'ânes,
- Traçage de places de parking devant le cimetière et d'un passage pour les piétons.
- Réfection du trottoir
- Réfection de la conduite et de l'arrivée d'eau dans le cimetière

Il restera encore à installer des garde-corps en rondins bois tout le long de la route jusqu'au monument des mineurs pour sécuriser le cheminement des piétons.

---

## RÉNOVATION LOGEMENT COMMUNAL AU-DESSUS DE L'AGENCE POSTALE - Coût 46 223€

- Changement des véliques, de la douche
- Reprise du sol, des fissures dans le mur, travaux de plâtrerie, de peinture et d'électricité





## REPRISE DES TRAVAUX



- **Rue de Metz - coût 18 550€**

A la suite de malfaçons lors de la 1ère tranche, il restait encore des travaux non réalisés l'année passée pour régler des problèmes d'inondations qui pénalisaient deux riverains lors de fortes pluies.

- **Rue du Stade - coût 2 400 €**

Même problème d'inondation pour un riverain, la solution a été la création d'un avaloir supplémentaire le long du caniveau.

---

## INSTALLATION ABRI BUS - Coût 7 328€

Cet abri a été installé sur le trottoir droit de la rue de Metz en venant d'Auboué après l'intersection avec la rue de la Clairière.

Un 2ème sera installé prochainement au niveau de « la Chaumière ».





## CIMETIÈRE - Coût 121 840€

- La démolition et la reconstruction du mur de façade côté gauche du cimetière qui menaçait de tomber sur les tombes
- La réalisation du crépis intérieur et extérieur du mur droit en montant sur toute sa longueur
- Achat d'un module colombarium supplémentaire



DÉMOLITION MUR



TRAVAUX FINIS



NOUVEAU COLOMBARIUM

***Les demandes de subventions ont bien sûr été demandées aux divers financeurs pour les dossiers où cela était possible d'en obtenir.***



# DÉGRADATIONS

10

Coût estimé du vandalisme sur la commune en 2023: 13 000 €

- **Réfection trottoirs et route** à la suite des poubelles brûlées;
- **Rachat de panneaux d'interdiction** de circuler aux véhicules motorisés dans les chemins de promenade pour donner suite à la disparition des premiers installés;
- **Achat de blocs de pierre** pour le chemin des Godots afin d'interdire l'accès aux quads et motos qui ne respectent pas l'interdiction de circuler;
- **Détérioration d'un panneau stationnement** handicapé sur le parking du stade;
- **Remplacement d'une poubelle** « explosée » pour le chemin des Godots

Sans compter le remplacement des ces matériels qui interviendront sur le budget 2024 :

- Les 2 **barrières en bois qui ont été défoncées délibérément**. (remplacement par des barrières métalliques (6 300 €) ;
- City stade de Moutiers bas fermé à la suite du passage de la commission de sécurité qui a relevé de nombreuses dégradations. (coût d'un nouveau module + pose 28 500 €).

**Ceci n'est pas anodin ni sans conséquence, cette somme aurait pu être investie dans un autre équipement. Une plainte est systématiquement enregistrée par le commissariat de police et une enquête est en cours. Les coupables devront répondre de leurs actes. Un système de surveillance aléatoire a été mis en place par la municipalité afin de lutter contre ces dégradations ainsi que les dépôts sauvages.**



## NOUVEAU À MOUTIERS

### **CAMION PIZZA LA FLAMMA :**

chaque dimanche soir sur la place de la Libération de 18h à 21h. Il propose pizzas, burgers, salades, frites, nuggets et sandwiches.

Tél. 06 68 18 37 11



### **GARAGE ACL MAINTENANCE AUTO :**

14 rue Clemenceau

(ancien carreau de la mine)

Spécialiste en pneus, carrosserie, vidange et freins, maintenance et réparation, diagnostics, lavage..

Tél. 07 81 96 90 98

Mail : [aclmaintenance2020@gmail.com](mailto:aclmaintenance2020@gmail.com)

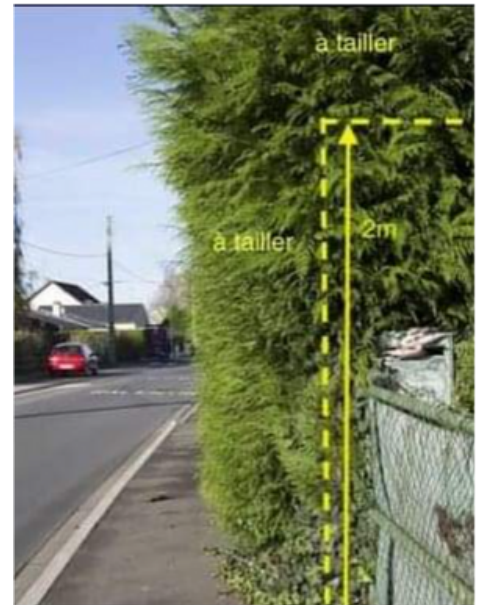




## TAILLE DES HAIES ET RESPECT DE L'ESPACE PUBLIC

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable ou que des panneaux signalétiques sont installés.

En bordure de voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou au locataire qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



## NUISANCES SONORES

**Les travaux de bricolage** ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures
- Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

**MERCI DE RESPECTER CES RÉGLES DE SAVOIR VIVRE POUR LE BIEN ÊTRE ET/OU LA SÉCURITÉ DE TOUS.**

## NOUVEAU SITE INTERNET



<https://moutiers54.fr>





## DÉCÈS

ALBIERO Ercole Rodolfo	28/09/2023
BARRAT René Jean	02/08/2023
BELLINI Florio	30/06/2023
BENYAHIA Hanane	16/10/2023
BOURDELLON ép. PIOVESAN Carine	06/07/2023
CANONGES Christophe Gérard Fabien	17/04/2023
CARA René Ernest	18/07/2023
CORCIULO ép. BELLUCCI Graziella, Assunta	31/12/2023
DE SANTIS veuve CABELLO Marthe	07/07/2023
DRAIEF ép. NOUIRA Saïda	06/11/2023
ESTEVE NABAIS Antonio Manuel	13/04/2023
GWOZDZ Alain	01/12/2023
KACZMARZ ép. LEGROSSE Marie Stanislaw	27/07/2023
KOHLER Michel Maurice	06/11/2023
LAJOUX veuve PILOTTO Madeleine	17/01/2023
MALAVASI Michel Daniel	17/11/2023
MARIN veuve MELAI Gina Joséphine	13/12/2023
MARIN Patrick	01/09/2023
MAUDUIT ép. HORMAIN Nadine	30/03/2023
MAURER Veuve DREAN Monique	11/04/2023
PASINETTI Antoine Francois	20/04/2023
PRINTZ Jean-Louis Nicolas	05/10/2023
VAGNER ép. UGÉ Mireille Lucie	27/01/2023
VAL ép. LUKAN Véronique	11/12/2023

## 15 NAISSANCES

MONIN Linoa	12/05/2023
KREMER Ezio	21/01/2023

## 5 MARIAGES

LORRAIN Marjorie	18/03/2023
EISENHAUER Léon Johan	
SCHMITT Cécile Jeanne	24/06/2023
LIÉGEOIS Quentin, Hubert, Sébastien	

**« Uniquement les naissances et les mariages dont les personnes concernées ont donné leur accord sont diffusés sur ce bulletin (RGPD du 28 avril 2018) »**

**« Concernant les décès, ne sont inscrits que les noms des personnes décédées à Moutiers ou domiciliées dans la commune lorsque le décès est survenu hors commune »**



# INFOS MAIRIE

## MAIRIE DE MOUTIERS

### OUVERTURE AU PUBLIC



Du lundi au vendredi  
8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00



03.82.46.08.76



mairie@ville-moutiers.com



<https://moutiers54.fr>



Actualités : <https://app.panneaupocket.com>

### NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

**Gendarmerie** : 03.82.46.01.90

**Pompiers - SAMU** : 18

**Police** : 03.82.47.12.30

**SIRTOM** : 03.82.20.22.00

*(ordures ménagères)*

**Orne Aval (eau)** : 03.87.73.33.33

**Orne THD (internet)** : 03.10.38.39.70

**Déchèterie** : 03.82.22.96.86

*(Homécourt)*

**Enedis dépannage** : 09.72.67.50.54

**GRDF urgence sécurité** : 0 800 47 33 33

**Pharmacie du Woigot** : 03.82.46.11.08

**Infirmier M. Vidili** : 06.99.07.30.98

**Infirmière** : 03 82.33.83.29

Mme SCHULER

**Assistante Sociale** : 03.82.46.23.98

**Presbytère Joeuf** : 03.82.22.27.49

**Mancieulles ambulances** : 03.82.21.23.55

### LA PAROLE AUX MOUSTIERIENS



La parole vous est donnée, n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques et suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Coupon à déposer ou à transmettre à la mairie [mairie@ville-moutiers.com](mailto:mairie@ville-moutiers.com)

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_







# TOUR DE LA MIRABELLE

## 24 MAI 2024

**Cette course cycliste passera à Moutiers entre 16h00 et 16h30** en provenance de Briey, elle empruntera les rues de Verdun, Metz, Paul Labbé en direction de Auboué qu'elle traversera également puisque l'arrivée de l'étape est prévue à Joeuf.

Le stationnement des véhicules sera interdit 2 heures avant le passage des cyclistes et 1 heure après sur tous les emplacements se trouvant le long de la chaussée ainsi que sur les trottoirs. Un arrêté municipal comme demandé par les organisateurs sera établi selon ces modalités.

### **Tout véhicule non retiré, sera considéré gênant et sera enlevé par la fourrière**

Durant ce laps de temps, les riverains seront invités à rentrer si possible leurs véhicules au garage ou sur leur terrain ou encore de les garer aux emplacements suivants :

Rue de Verdun : Le long de la rue des Barrières

Parking situé entre le N° 12 et le N° 13

Parkings Place de la Libération

Parking de la poste

Rue de Metz : Parking de la Mairie et cour arrière du bâtiment Estienne d'Orves

Place des Godots

Parking du foyer Lucien Woll

Parking « privé » de la Chaumière

Terrain de Pétanque du foyer des Anciens

Parking en bas de la Clairière

**Le parking près de l'école maternelle sera exclusivement réservé au bus scolaire et aux parents d'élèves qui y seront bloqués le temps du passage de la course.**

Rue Paul Labbé : Parking de l'ex-garage Zanetti

Rue des Romains

Merci de votre compréhension.

**TOUR de la Mirabelle**  
depuis 2002

**24 mai 2024**

**MONT SAINT-MARTIN - JOEUF**  
**ÉTAPE 1**  
154 KM

**WWW.TOURDELAMIRABELLE.COM**